

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « De zaak wordt (dadelijk) **vergeten** » (« L'affaire est oubliée »).

On y trouve notamment la forme verbale « **VERGETEN** », participe passé provenant, par hasard, du même infinitif « **VERGETEN** », qui fait l'objet des « temps primitifs » des verbes dits « forts ».

Rappelons par ailleurs que si un verbe commence par le préfixe « **VER-** », son participe passé NE débutera PAS par le préfixe « **GE-** », commun à la majorité d'entre eux.

Signalons dès lors que, si « **VERGETEN** » est ici au V.T.T. (ou passé composé), il aurait été écrit de la même façon au pluriel de l'O.T.T. (ou indicatif présent), qui équivaut, rappelons-le, à l'INFINITIF. Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

Rappelons que, aux temps composés, le participe passé fait l'objet d'un **REJET**, derrière le complément éventuel (par exemple « dadelijk »), à la fin de la phrase. Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse : <http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

Cette phrase est à la **voix passive**, d'où l'utilisation de l'auxiliaire « **WORDEN** » au lieu de l'auxiliaire « **ZIJN** ».

